



**KPMG S.A.**  
**Languedoc-Cévennes**  
251 Rue Euclide - Parc Eureka  
CS 79516  
34960 Montpellier cedex 2  
France

Téléphone : +33 (0)4 67 99 14 00  
Télécopie : +33 (0)4 67 99 14 01  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Hérault Tourisme

## Association de loi 1901

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020  
Hérault Tourisme  
Association de loi 1901  
Maison du Tourisme - Avenue des Moulins - 34184 Montpellier  
*Ce rapport contient 20 pages*  
Référence : dr.pa.ib-07052021



**KPMG S.A.**  
**Languedoc-Cévennes**  
251 Rue Euclide - Parc Eureka  
CS 79516  
34960 Montpellier cedex 2  
France

Téléphone : +33 (0)4 67 99 14 00  
Télécopie : +33 (0)4 67 99 14 01  
Site internet : www.kpmg.fr

## **Hérault Tourisme** **Association de loi 1901**

Siège social : Maison du Tourisme - Avenue des Moulins - 34184 Montpellier

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association Hérault Tourisme,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Hérault Tourisme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2. Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau référentiel ANC n°2018-06, et que l'application de ce nouveau référentiel entraîne uniquement des impacts de présentation sur les comptes annuels. Il précise également que les colonnes 2020 du bilan et du compte du résultat sont présentées selon ce nouveau référentiel, et les colonnes 2019 selon l'ancien référentiel.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 7 mai 2021

KPMG S.A.

Didier Redon  
Associé

## Bilan actif

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311219
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>101 892</b>	<b>101 892</b>	<b>0</b>	<b>765</b>
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	101 892	101 892	0	765
Autres immob. incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>240 613</b>	<b>215 926</b>	<b>24 687</b>	<b>44 833</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil	24 483	22 483	2 000	2 000
Autres immob. corporelles	216 130	193 443	22 687	42 833
Immobilisations en cours				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>122 431</b>	<b>0</b>	<b>122 431</b>	<b>125 477</b>
Autres participations	1 975		1 975	1 975
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	105 656	0	105 656	108 702
Autres immob. financières	14 800	0	14 800	14 800
<b>TOTAL II</b>	<b>464 936</b>	<b>317 818</b>	<b>147 118</b>	<b>171 075</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières & approvisionnement				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>				
Avances & acomptes versés/com.				
<b>Créances</b>	<b>45 912</b>	<b>9 788</b>	<b>36 124</b>	<b>90 604</b>
Clients et comptes rattachés	12 831	9 788	3 043	71 246
Autres créances	33 081		33 081	19 358
<b>Divers</b>	<b>2 516 069</b>		<b>2 516 069</b>	<b>2 297 370</b>
Valeurs mobilières de placement	55 729	0	55 729	55 729
Disponibilités	2 460 340	0	2 460 340	2 241 641
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>36 859</b>	<b>0</b>	<b>36 859</b>	<b>62 314</b>
Charges constatées d'avance	36 859	0	36 859	62 314
<b>TOTAL III</b>	<b>2 598 840</b>	<b>9 788</b>	<b>2 589 052</b>	<b>2 450 288</b>
<b>Primes rembour. d'obligations (IV)</b>				
Primes de rembour. d'obligations				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>3 063 776</b>	<b>327 606</b>	<b>2 736 170</b>	<b>2 621 363</b>

## Bilan passif

Détail des postes	Au 311220	Au 311219
<b>Fonds associatifs</b>	<b>75 039</b>	<b>75 039</b>
Fonds associatifs	75 039	75 039
<b>Réserves</b>		
Réserve légale		
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>	<b>620 475</b>	<b>595 586</b>
Report à nouveau	620 475	595 586
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>358 677</b>	<b>24 889</b>
Résultat de l'exercice	358 677	24 889
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 054 191</b>	<b>695 514</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>0</b>	<b>303 509</b>
Fonds dédiés	0	303 509
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0</b>	<b>303 509</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>793 000</b>	<b>748 000</b>
Provisions pour risques	793 000	748 000
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>793 000</b>	<b>748 000</b>
<b>Emprunts &amp; dettes aup. étab. crédit</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts & dettes aup. étab. crédit		0
<b>Emprunts et dettes financ. divers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes financ. divers	0	
<b>Dettes fourniss. &amp; cptes rattachés</b>	<b>288 083</b>	<b>377 893</b>
Dettes fourniss. & cptes rattachés	288 083	377 893
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>584 095</b>	<b>394 126</b>
Dettes fiscales et sociales	584 095	394 126
<b>Dettes sur immo. et cptes rattachés</b>		
Dettes sur immo. & cptes rattachés		
<b>Autres dettes</b>	<b>909</b>	<b>947</b>
Autres dettes	909	947
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>15 892</b>	<b>101 374</b>
Produits constatés d'avance	15 892	101 374
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>888 979</b>	<b>874 340</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>		
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>2 736 170</b>	<b>2 621 363</b>

## Compte de résultat

Détail des postes	Au 311220 (selon ANC 2018-06)	Au 311219 (selon CRC 1999-01)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Montant net Chiffre d'affaires</b>	<b>205 082</b>	<b>487 131</b>
Ventes de marchandises		
Production vendue (B&S)	205 082	487 131
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>4 463 551</b>	<b>4 015 524</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 120 000	3 922 000
Reprise /prov. & transferts charge	40 000	93 524
Utilisation des fonds dédiés	303 509	
Autres produits	42	
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 668 633</b>	<b>4 502 655</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Coût d'achat des marchandises</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Achats de marchandises		
Variations de stocks de march.		
<b>Consommation exercice /tiers</b>	<b>1 243 577</b>	<b>1 316 490</b>
Achats matières premières		
Achats autres approvisionnements		
Variation de stocks Mat./approv.		
Autres achats et charges externes	1 243 577	1 316 490
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>	<b>224 082</b>	<b>239 561</b>
Impôts, taxes et vers/ assimilés	224 082	239 561
<b>Charges du personnel</b>	<b>2 655 516</b>	<b>2 568 496</b>
Salaires et traitements	1 849 590	1 777 417
Charges sociales	805 926	791 079
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>	<b>106 677</b>	<b>315 629</b>
Amort. sur immobilisations	21 677	24 629
Provis. sur immobilisations		
Provis. sur actif circulant		
Provis. fonds dédiés		181 000
Provis. pour risque et charges	85 000	110 000
<b>Autres charges</b>	<b>59 068</b>	<b>50 754</b>
Autres charges	59 068	50 754
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 288 920</b>	<b>4 490 930</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>379 713</b>	<b>11 725</b>



## Compte de résultat

Détail des postes	Au 311220 (selon ANC 2018-06)	Au 311219 (selon CRC 1999-01)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>379 713</b>	<b>11 725</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM</b>		
Quotes-parts résultats/op comm.		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>166</b>
De participations		
D'autres valeurs mobil. & créances		
Autres intérêts et produits assim.		166
Reprise/provis. & transf. charges		
Différ. positives de change		
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dot. aux amort. & aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes/cess. mob. de plac.		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>0</b>	<b>166</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>14 964</b>	<b>12 998</b>
Sur opérations de gestion	14 964	12 998
Sur opér. de capital, cess. actifs		
Sur opér. de capital, subv. d'inv.		
Autres opér. de capital		
Reprises/prov. & transf. de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>36 000</b>	<b>0</b>
Sur opérations de gestion	36 000	0
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amort. & provis.	0	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-21 036</b>	<b>12 998</b>
Partic. salariés Expansion		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>	<b>4 683 597</b>	<b>4 515 819</b>
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>	<b>4 324 920</b>	<b>4 490 930</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>358 677</b>	<b>24 889</b>

**HERAULT TOURISME**

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le  
31/12/2020**

Organisme associé du Conseil Départemental, Hérault Tourisme exerce sa compétence dans le cadre de l'article L111-1 du code du tourisme, confirmé par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 (loi NOTRe).

Il prépare et met en œuvre la politique touristique exprimée dans le schéma départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs.

Celui-ci s'articule autour de 4 priorités pour accroître dans la durée l'avantage concurrentiel de la destination Hérault : l'Oenotourisme, les loisirs de nature, les grands sites et la culture.

Pour répondre à cet objectif, les équipes d'Hérault Tourisme sont organisées au sein de deux grands pôles : le Pôle Ingénierie et Développement et le Pôle Marketing et Communication.

Les thématiques y sont développées de façon transversale, la mission d'observation et de veille stratégique restant rattachée à la Direction Générale.

L'ADT regroupe deux secteurs distincts d'activité, dont un soumis aux dispositions fiscales propres aux associations.

Les états consolidés présentés regroupent les comptes des deux secteurs :

- ADT
- Classement meublés

Les comptes réciproques ont été neutralisés.

L'exercice comporte 12 mois.

Le résultat de l'exercice est un résultat positif de 358 676,60€

## **1. Faits majeurs de l'exercice**

L'OMS a déclaré le 30/01/2020 l'état d'urgence sanitaire pour la pandémie mondiale du coronavirus.

Les principaux impacts sur l'activité d'Hérault Tourisme ont été :

- Mise en place d'une remise exceptionnelle de 50 % à ses partenaires sur toutes les opérations de marketing, de promotion de cotisation site, études observatoire etc..

- Le Conseil Départemental pour faire face à cette crise a décidé d'octroyer une subvention supplémentaire de 200k€ à Hérault Tourisme.

De plus l'association n'a pas eu recours à aucun dispositif mis en place par le gouvernement (activité partielle, report de charge...)

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 l'association présente les comptes selon le référentiel ANC n°2018-06, l'application de ce nouveau référentiel entraîne uniquement des changements de présentation sans impact sur les capitaux propres ou le résultat.

Ainsi dans le bilan et compte de résultat les colonnes 2020 sont présentées selon le nouveau référentiel et la colonne 2019 selon l'ancien référentiel.

Depuis 2005, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les conséquences sur le compte de résultat et les capitaux propres à l'ouverture sont les suivantes :

- les immobilisations corporelles sont essentiellement composées d'installations, agencements, matériels divers nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- Pour l'ensemble de ces biens, il n'a pas été identifié de composant significatif ayant une durée de consommation des avantages futurs différents de celle retenue pour l'amortissement des postes.

### 3. Informations relatives au bilan

#### 3.1 Actif

##### 3.1.1. Immobilisations / Amortissements

- Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an

##### Immobilisations incorporelles en valeur brute

Libellé	31/12/2019	Acquisitions	Sorties	31/12/2020
<i>Concession. &amp; droits similaires &amp; brevets.</i>	101 892			101 892

##### Amortissements des immobilisations incorporelles

Libellé	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
<i>Concession. &amp; droits similaires &amp; brevets.</i>	101 127	765		101 892

- Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	6 ans 10 ans 20 ans
Matériel et outillages	Linéaire	2/5 ans
Installations générales	Linéaire	2/10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3/5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1/10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1/10 ans

#### Immobilisations corporelles en valeur brute

Libellé	31/12/2019	Acquisitions	Sorties	31/12/2020
Constructions sur sol d'Autrui	0		0	0
Matériel industriel	0		0	0
Relais inform service	0		0	0
Agencements & aménagements	22 483			22 483
Matériel de bureau & informatique.	213 019	767		213 786
Mobilier	1 097			1 097
Mobilier de bureau espace Hérault Paris	1 247			1 247
Œuvres d'art	2 000			2 000
<b>TOTAL</b>	<b>239 846</b>	<b>767</b>	<b>0</b>	<b>240 613</b>

### Amortissements des immobilisations corporelles

Libellé	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Constructions sur sol d'Autrui	0		0	0
Matériel industriel	0		0	0
Relais inform service	0		0	0
Agencements & aménagements	22 483			22 483
Matériel de bureau & informatique.	170 187	20 913		191 100
Mobilier	1 097			1 097
Mobilier de bureau espace Hérault Paris	1 247			1 247
Œuvres d'art				
<b>TOTAL</b>	<b>195 014</b>	<b>20 913</b>	<b>0</b>	<b>215 927</b>

- Financières

### Immobilisations financières en valeur brute

Libellé	31/12/2019	Hausse	Diminution	31/12/2020
Effort construction	108 702		3 046	113 593
Autres Formes de Part.	1 975			1 975
Dépôt et Versement	1 800			1 800
Autres immobilisations financières	13 000			13 000
<b>TOTAL</b>	<b>125 477</b>		<b>3 046</b>	<b>122 431</b>

### 3.1.2. Etat des créances – classement par échéances

<b>Poste</b>	<b>Montant</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Clients et comptes rattachés	12 831	3 043	9788	
Autres créances	33 081	33 081		
<b>TOTAL</b>	<b>45 912</b>	<b>36 124</b>	<b>9 788</b>	

### 3.1.3. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance représentent 36 858,50 € et sont constitués uniquement de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



## 3.2. Passif

### 3.2.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	31/12/2019	Hausse	Diminution	31/12/2020
Fonds associatifs	75 039			75 039
Report à nouveau	595 586			620 475
Résultat	24 889	358 677		358 677
<b>Situation nette</b>	<b>695 514</b>	<b>358 677</b>		<b>1 054 191</b>

Les capitaux propres sont affectés sur l'exercice 2020 par :

- L'affectation du résultat de N-1 de 25k€ en report à nouveau ;
- Le résultat positif de N pour 358 676,60 k€.

### Tableau de variation des provisions pour risques et charges

Provisions	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provision indemnités de départ à la retraite	708 000	85 000		793 000
Provision pour risques	40 000		40 000	
<b>TOTAL</b>	<b>748 000</b>	<b>85 000</b>	<b>40 000</b>	<b>793 000</b>

### 3.2.2. Tableau de variation des fonds dédiés

Opérations	31/12/2019	Dotation 2020	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2020
Direction générale	0	0	0	0	0
Actions de développement	0	0	0	0	0
Opérations de mises en marchés	303 509		136 328	167 181	0
<b>Total fonds dédiés</b>	<b>303 509</b>		<b>136 328</b>	<b>167 181</b>	<b>0</b>

Conformément au règlement ANC n° 2018-06, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les dotations et reprises des fonds dédiés sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Antérieurement ceux-ci été comptabilisés en résultat exceptionnel.

Les fonds dédiés sont principalement dus à du report de mise en œuvre des opérations.

### 3.2.3. Etat des dettes – Classement par échéance

Poste	Montant	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes financières	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 083	288 083		
Dettes fiscales et sociales	584 095	584 095		
Autres dettes	909		909	
<b>TOTAL</b>	<b>873 087</b>	<b>872 178</b>	<b>909</b>	

### 3.2.4. Les charges à payer

Les charges à payer représentent 179 K€ de factures non parvenues.

Provisions sur CP et RTT 168K€

Charges sociales sur provisions CP et RTT 82K€.

Personnel autres charges à payer : 15 k€

### 3.2.5. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance représentent 15 K€ de participation promotion pour Clé Vacances.

## 4. Autres informations

### 4.1. Ventilation de l'effectif

L'effectif mentionné ci-après est l'effectif en nombre et non en ETP :

	Personnel	Dont CDD	Personnel mis à disposition
Cadres et assimilés	23		
Employés	20		3
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>		<b>3</b>

### 4.2. Rémunération des dirigeants

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association pour l'exercice 2020 s'élève à 206 588€ avantages en nature et indemnités inclus.

### 4.3. Détail des contributions volontaires reçues de la part du Conseil Départemental

	2020	2019
Mise à disposition de personnel	129 461	136 888
Mise à disposition des locaux	113 880	113 880
<b>Total</b>	<b>243 341</b>	<b>250 768</b>